

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1152 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1152

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 octobre 1960

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. : Mahammad Houmad Abdelkader, agent auxiliaire, échelle W, 2° échelon, en service au Bureau d'ordre du Gouvernement, est chargé cumulativement, avec ses fonctions actuelles de la réorganisation, de l'inventaire et du classement des archives. Il percevra à ce titre une indemnité forfaitaire mensuelle de 1.500 fr. (mille cinq cents francs), à compter du 1er octobre 1960.